

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2021

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° 657

présenté par

Mme Blin

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 69, supprimer les mots :

« des embryons proposés à l'accueil et ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour des raisons éthique, il convient de séparer le sort des embryons, de celui des gamètes.